



SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE

Nombre de délégués en exercice : 27
Présents : 18
Absents : 9

Procurations : 2
Votants : 20

Date de la convocation :
30 novembre 2023

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2023

N° 2023-12-14-002

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre à 21 heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Etaient Présents : Alain FOURIGNAN, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Cédric GALEY, Joël LARRIEU, Marie-Pierre JULIEN, Corinne PAYSSERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Pascal ORAZIO, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD, Amandine ROUQUETTE.

Etaient absents/excusés : Christine FERRE, Isabelle AVERLANT, Marc HAVRANEX, Ludovic THOMAS, Eric CASTILLON, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET.

Ayant Donné procuration : Patricia TOUROLLE à Serge BONNEMAISON, Stéphanie BILLET à Jennifer COURTOIS-PERISSE.

A été désigné secrétaire de séance : Rémy MANGIN

Assistante de séance : Isabelle MONTEBAULT

OBJET :
REMPLACEMENT DU POSTE VACANT DU 3^{ème} « AUTRE MEMBRE » DU BUREAU

Madame la Présidente rappelle :

Suite à la démission de Madame Chantal FABRE de son mandat de conseillère municipale de Monès et, par là-même, de son mandat de 3^{ème} « autre membre » du Bureau du SIVOM de la Bure, le poste s'avère vacant.

Ainsi, Madame la Présidente propose de procéder ou non au remplacement de ce poste au même rang.

Après avoir ouï et délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- **Approuve** le remplacement du poste vacant du 3^{ème} « autre membre » au même rang.

Ceci étant acté, Madame la Présidente procède à l'élection.

Après appel à candidature, Monsieur Cédric GALEY se porte candidat.

- **Vu** le procès-verbal du scrutin,
 - Monsieur Cédric GALEY est proclamé 3^{ème} « autre membre » du Bureau et immédiatement installé.

Ainsi fait et délibéré, le 14 décembre 2023
 Au registre suivent les signatures

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 9/01/2024 et de sa publication le 9/01/2024

Jennifer COURTOIS-PERISSE
 Présidente

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET